

## Vidange d'centennale du barrage-réservoir de Champagney

Dossier de la rédaction de H2o  
June 2017

Depuis le mois de mars, la direction territoriale de Strasbourg de Voies navigables de France (VNF) a débuté l'abaissement du plan d'eau du barrage-réservoir de Champagney devant conduire à la vidange complète de la retenue aux alentours d'octobre 2017. Difficile, mais nécessaire, la vidange est réalisée tous les 10 ans afin de permettre une inspection complète du barrage, et notamment de tous ses organes de sécurité habituellement noyés. Au-delà de l'inspection, la vidange permet de réaliser des travaux impossibles à faire en présence d'eau. L'opération s'achèvera au premier trimestre 2018 avec le début du remplissage de la retenue.

Le barrage-réservoir de Champagney dit "bassin de Champagney" est un barrage mais c'est aussi un lac devenu une importante base de sports nautiques et un lieu de rendez-vous fréquenté par les pêcheurs. Construit au XIX<sup>e</sup> siècle, il s'étend sur 107 hectares. C'est un ouvrage essentiel dans l'alimentation en eau du canal du Rhône au Rhin qui va de Mulhouse (Haut-Rhin) à Saint-Jean de Losne (Côte-d'Or). Il permet notamment de ravitaliser en eau ce canal quand il franchit la trouée de Belfort. Pour atteindre le canal du Rhône au Rhin, l'eau du bassin de Champagney rejoint d'abord le canal de la Haute-Saône à Frahier-et-Chatebier, puis la rigole de Belfort à partir de Bavilliers jusqu'à Montreux-Château. Le barrage de Champagney est classé de type A au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques, c'est-à-dire au plus haut niveau prévu par la réglementation compte-tenu de sa hauteur importante (35 mètres), de sa nature (barrage qui tient par son propre poids) et du volume stocké (13 millions de mètres cubes). La réglementation applicable à ces barrages prévoit que l'exploitant du barrage, c'est-à-dire VNF, organise tous les 10 ans une inspection de tous les organes qui constituent l'ouvrage, y compris les parties habituellement immergées. Une vidange complète est donc nécessaire pour ausculter tout le barrage (vannes d'alimentation du canal, vannes de vidanges, parement amont...) et garantir la sécurité de l'ouvrage.

L'opération de vidange est longue et difficile. Toutefois pour assurer le bon déroulement de l'opération, l'abaissement du niveau d'eau sera lent et régulier pour ne pas fragiliser l'ouvrage et pour respecter les capacités de transit du réservoir en aval du barrage. VNF Strasbourg procédera également à "une pêche de sauvegarde" avant que le barrage ne s'assèche complètement. Dès octobre 2017, ce sont ainsi quelque 6 tonnes de poissons qui seront pêchés dans la retenue. Après la vidange, un rempoissonnement sera mené. Ces opérations seront conduites en concertation étroite avec l'association de pêche locale et les services de l'État. Cette vidange sera l'occasion de réaliser, d'octobre à décembre 2017, plusieurs travaux qui ne pourraient être engagés hors vidange. Ils visent principalement à améliorer la sécurité du barrage : une sécurisation de l'évacuateur de crue contre les embâcles, une protection des joints du parement amont et des fissures du barrage, la pose d'une vanne de sécurité supplémentaire sur la prise d'eau inférieure, la mise en place d'un dispositif permettant l'inspection de la bonde de vidange (située au plus bas de la retenue) sans avoir à vidanger la totalité du barrage. Cette dernière opération permettra d'éviter une vidange complète lors de la prochaine inspection prévue en 2027. Ceci facilitera la conservation du poisson dans la retenue, et limitera les impacts sur la qualité de l'eau du ruisseau à l'aval du barrage.

Photo Alain Jacquot-Boileau, Histoire du bassin de Champagney

Voies navigables de France - VNF

À

À

